



Pêches et Océans
Canada

Garde côtière
canadienne

Fisheries and Oceans
Canada

Canadian
Coast Guard

Avis aux navigateurs

Édition n° 04/2025
25 avril 2025



Sécurité d'abord, Service constant

Sommaire mensuel des avis temporaires et préliminaires

Canada 

Avis aux navigateurs – Sommaire mensuel des avis temporaires et préliminaires
Édition n° 04/2025

Also available in English:
Notices to Mariners – Monthly Summary of Temporary and Preliminary Notices
Edition No. 04/2025

Publié sous l'autorité de :
Programmes de la Garde côtière canadienne
Aides à la navigation et Voies navigables
Pêches et Océans Canada
Montréal QC H2Y 2E7

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer
avec DFO.Notmar-Notmar.MPO@dfo-mpo.gc.ca.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada,
représenté par le ministre des Pêches, des Océans
et de la Garde côtière canadienne, 2025.

No de cat. Fs151-19F-PDF (fichier PDF, français)
ISSN 2561-5114

No de cat. Fs151-19E-PDF (fichier PDF, anglais)
ISSN 2561-5106

Une version Web est disponible ici :
<https://www.notmar.gc.ca/temp-pre-mensuel> (français)
<https://www.notmar.gc.ca/temp-pre-monthly> (anglais)

Notes explicatives

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte du Service hydrographique du Canada à la plus grande échelle (sauf s'il y a indication contraire).

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans le titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Pleine Mer Supérieure, Grande Marée (sauf s'il y a indication contraire).

Explication de l'expression « Avis aux navigateurs temporaires et préliminaires »

Certains Avis aux navigateurs qui paraissent dans les éditions mensuelles portent la lettre (T) ou (P) après le numéro régulier. Ces lettres indiquent que le renseignement contenu dans l'avis est de nature temporaire ou préliminaire, respectivement.

Avis temporaire (T)

S'il existe un changement temporaire des conditions qui influent sur la navigation et si ce changement doit demeurer en vigueur pendant une période excédant trois mois, un avis temporaire (T) sera publié. Les changements temporaires qui demeurent en vigueur pendant une période de moins de trois mois ne seront normalement pas publiés (à moins qu'ils représentent un intérêt exceptionnel). Autrement, ces renseignements seront diffusés par le(s) centre(s) de Services de communications et de trafic maritimes (SCTM) de la Garde côtière canadienne de la région en cause sous forme d'avertissement de navigation (AVNAV) diffusés. Les avis (T) seront annulés lorsqu'il y aura lieu de le faire.

Veillez noter que les avis (T) avec une date de fin seront automatiquement annulés une fois la date de fin passée. En cas de modification de ces avis, un nouvel Avis aux navigateurs sera émis.

Avis préliminaire (P)

- a. S'il doit se produire dans un avenir rapproché des changements importants influant sur la navigation, un Avis aux navigateurs décrivant ces changements sera publié afin que les navigateurs en soient informés d'avance. Ces avis seront désignés par le suffixe (P).
- b. S'il se produit un changement de conditions influant sur la navigation mais que tous les renseignements ne sont pas disponibles, un avis préliminaire (P) donnant les renseignements disponibles sera publié. Cet avis sera suivi d'un avis régulier lorsque les renseignements complets seront disponibles. L'avis régulier annulera l'avis (P).
- c. Lorsque des changements ont été effectués et sont trop complexes pour être énumérés sous forme d'avis écrit, un avis (P) donnant des renseignements généraux sera publié. Cet avis expliquera les mesures qui seront prises pour la mise-à-jour des cartes en publiant des annexes graphiques, de nouvelles éditions ou de nouvelles cartes.

Veillez noter que suite à l'expiration de la période de commentaires ou d'objections de 90 jours, les avis (P) de changements proposés ou d'intention de supprimer seront automatiquement annulés. En cas de modification de ces avis, un nouvel Avis aux navigateurs sera émis.

Mesures à prendre à la réception des avis (T) & (P)

Il est inhabituel d'apporter des corrections permanentes aux publications et aux cartes marines en se basant sur des avis (T) & (P). À la réception de ces avis, les renseignements qu'ils contiennent doivent être notés au crayon sur les publications et cartes en cause.

Attention

Nous rappelons aux navigateurs que les publications et cartes marines qu'ils achètent chez les fournisseurs ne sont pas corrigées à partir des avis (T) & (P). Pour la liste des cartes touchées par les avis (T) & (P), veuillez-vous référer à l'index sur la page ii de cette publication.

Table des matières

Côte de Terre-Neuve-et-Labrador 1

Avis temporaires

*306(T)/24	Larkin Point to / à Cape Anguille – Travaux maritimes : Construction de quai	1
*611(T)/24	Great St. Lawrence Harbour and / et Lamaline Harbour – Aide à la navigation temporairement supprimé	1
*719(T)/24	Burin Peninsula to / à Saint-Pierre – Informations sur les voies navigables	1
*1208(T)/24	Lark Harbour and / et York Harbour – Travaux maritimes : Construction de quai	2
*309(T)/25	Cape St Mary's to / à Argentia – Travaux maritimes – Opérations de dragage	2

Avis préliminaires

Aucun avis applicable pour cette édition.	3
--	---

Côte de l'Atlantique 4

Avis temporaires

*207(T)/22	Port de Québec – Obstruction	4
*411(T)/22	Lac Saint-Pierre – Obstruction : débris flottants et tombants	4
*809(T)/22	Port de Montréal – Renseignement sur les voies navigables : Calcul du dégagement sous-quille	4
*1214(T)/22	Cap des Rosiers à/to Chandler – Obstruction : Barge et excavatrice coulées	4
*316(T)/23	Havre de Gaspé – Mises en garde concernant des sites d'aquacultures	5
*317(T)/23	Baie des Chaleurs / Chaleur Bay – Mises en garde concernant des sites d'aquacultures	6
*318(T)/23	Plans, Baie des Chaleurs/Chaleur Bay (côte nord/North Shore) – Mises en garde concernant des sites d'aquacultures.....	6
*509(T)/23	St. Marys Bay – Obstruction : Épave	7
*710(T)/23	Port de Montréal – Renseignement sur les voies navigables – Amarrage interdit	7
*711(T)/23	Cap des Rosiers à/to Chandler – Obstruction : Amarrages scientifiques	7
*214(T)/24	Batiscan au/to Lac Saint-Pierre – Renseignement sur les voies navigables : Faibles profondeurs signalées.....	8
*310(T)/24	Mouillages et Installations Portuaires/Anchorages and Harbour Installations - Haute Côte-Nord – Travaux maritimes : Construction de quai	8
*1021(T)/24	Batiscan au/to Lac Saint-Pierre – Renseignement sur les voies navigables : Faible profondeur	9
*1118(T)/24	Port de Montréal – Faible profondeur signalée	9
*1119(T)/24	Batiscan au/to Lac Saint-Pierre – Obstruction : Opérations de plongée	10
*1120(T)/24	Îles de la Madeleine – Obstruction : Objet submergé.....	10
*1121(T)/24	Îles de la Madeleine – Obstruction : Épave	10
*1209(T)/24	Pointe des Monts aux/to Escoumins – Obstruction : Amarrages sous-marins	10
*1210(T)/24	Wedgeport and Vicinity / et les abords – Aide à la navigation temporairement supprimée	11
*410(T)/25	Chenal du Havre de la Grande Entrée – Renseignement sur les voies navigables : Quai fermé	11

Avis préliminaires

*208(P)/25	Chenal du Bic et les approches/and approaches – Aide à la navigation à être abandonnée	11
*209(P)/25	Cap Whittle à/to Havre Saint-Pierre et/and Île d'Anticosti – Aide à la navigation à être abandonnée	12
*312(P)/25	Approaches to / Approches à Saint John – Avis de changements proposés	12
*415(P)/25	Red Point to / à Guyon Island – Avis de changements proposés	13
*416(P)/25	Chéticamp to / à Cape St. Lawrence – Bouée lumineuse à être enlevée.....	13
*417(P)/25	Cap de la Tête au Chien au/to Cap aux Oies – Aide à la navigation à être abandonnée	14

Eaux intérieures

15

Avis temporaires

*814(T)/16	Main Duck Island to/à Scotch Bonnet Island – Barges de metal partiellement submergées.....	15
*1219(T)/16	Toronto to/à Hamilton – Opérations de construction	15
*309(T)/17	Pelee Passage to/à la Detroit River – Niveaux d'eau réduits signalés.....	15
*1206(T)/17	Lake Rosseau and/et Lake Joseph – Bouée non lumineuse temporairement mouillée	15
*709(T)/18	Kingston Harbour and Approaches/et les approches – Renseignements concernant les amarrages et ancrages	16
*1210(T)/20	Demarcation Bay to/à Philips Bay – Unité de forage mobile au large établi temporairement	16
*810(T)/21	Fort Frances to/à Hostess Island and/et Sandpoint Island – Aides à la navigation temporairement supprimés	16
*907(T)/21	Lac des Deux Montagnes – Bouée non lumineuse manquante.....	16
*108(T)/22	Lower Gap to/à Adolphus Reach – Construction de quai de traversier Frontenac II	16
*413(T)/22	Rivière Détroit – Renseignement sur les voies navigables : Construction de pont	17
*614(T)/22	Canal de la Rive Sud – Travaux de réfection de pont.....	17
*617(T)/22	Lac Saint-Louis – Aides à la navigation mouillées temporairement.....	17
*109(T)/23	Port Hope Harbour – Opérations de dragage.....	17
*917(T)/23	Hamilton Harbour – Renseignement sur les voies navigables - Modifications de procédure	18
*216(T)/24	Garde côtière canadienne – Obstruction : Amarrage scientifiques.....	18
*313(T)/24	Havres et Mouillages - Harbours and Anchorages - Côte-Nord/North Shore – Renseignements sur les voies navigables : Réduction de capacité aux bornes d'amarrage	18
*413(T)/24	Lac Saint-Louis – Travaux maritimes : Opérations de construction et de forage	18
*728(T)/24	Toronto Harbour – Travaux maritimes - Construction aérienne	19
*814(T)/24	Hamilton Harbour – Renseignement sur les voies navigables – Faible profondeur signalée	19
*815(T)/24	Port of Thunder Bay – Obstruction – Ancre perdue	19
*910(T)/24	Kingston Harbour and Approaches/et les approches – Opérations de construction	19
*1024(T)/24	Georgian Bay / Baie Georgienne – Aides à la navigation mouillées temporairement ...	20

*1124(T)/24	Port of Thunder Bay – Renseignements sur les voies navigables : Résultats des levés	20
*1212(T)/24	Nipigon Bay and Approaches/et les approches – Renseignement sur les voies navigables : Faibles profondeurs signalées.....	21
*210(T)/25	Toronto Harbour – Travaux de construction	21
*418(T)/25	Arctic Archipelago / Archipel de l'Arctique – Obstruction – Amarrages scientifiques	22
*419(T)/25	Paallavvik to/à Kangiqtugaapik – Obstruction – Amarrage scientifique	22
*420(T)/25	Clyde Inlet to/à Cape Jameson – Obstruction – Amarrage scientifique.....	22
*421(T)/25	Franklin Bay and/et Darnley Bay – Obstruction – Amarrage scientifique	22
*422(T)/25	Prince Albert Sound, Western Portion/ Partie Ouest – Obstruction – Ancrages sous-marins.....	22
*423(T)/25	Approaches to/Approches à Cambridge Bay – Obstruction – Bouée et appareils scientifiques.....	23

Avis préliminaires

*424(P)/25	Puvirnituq et les approches / and Approches – Balise radar (Racon) à être enlevée....	24
------------	---	----

Côte du Pacifique **25**

Avis temporaires

Aucun avis applicable pour cette édition.	25
--	----

Avis préliminaires

Aucun avis applicable pour cette édition.	25
--	----

Autres avis (T) & (P) **26**

Avis temporaires

*1105(T)/15	Canada – Sécurité des navires d’exploration et d’exploitation au large.....	26
*217(T)/24	Garde côtière canadienne – Obstruction : Amarrage scientifique.....	26
*1027(T)/24	Garde côtière canadienne – Système d’identification automatique (SIA)	27
*1215(T)/24	Garde côtière canadienne – Essai de messages spécifiques aux applications du système d’identification automatique (AIS ASM).....	27

Avis préliminaires

Aucun avis applicable pour cette édition.	27
--	----

Liste des cartes touchées par les avis (T) & (P)

n° de la carte	Pages	n° de la carte	Pages	n° de la carte	Pages
1223	11	2201	20	4682	1
1226	8	2261	20	4841	2
1234	14	2282	20	4921	6
1236	10	2291	20	4950	10
1310	4, 7, 9	2312	21	4954	11
1312	4	2314	19, 20	5510	24
1313	8, 9, 10	4025	12	6022	15
1316	4	4116	12	6108	16
1429	17	4118	7	7000	22
1430	17, 18	4244	11	7053	22
1510	16	4374	13	7565	22
2017	16, 19	4416	5	7661	16
2018	16	4452	18	7665	22
2053	17	4464	13	7668	22
2060	15	4485	4, 7	7750	23
2067	18, 19	4486	6	14853 (É.-U.)	17
2085	19, 21	4625	1		
2086	15	4642	1		
2123	15	4654	2		

Côte de Terre-Neuve-et-Labrador

Avis temporaires

***306(T)/24 Larkin Point to / à Cape Anguille – Travaux maritimes : Construction de quai**

Carte de référence : 4682

Opérations de démolition du quai et reconstruction du brise-lames en cours à Codroy, NL aux coordonnées suivantes :

47° 52' 50.0"N 59° 23' 49.0"W

47° 52' 46.0"N 59° 23' 52.0"W

47° 52' 53.0"N 59° 24' 11.0"W

Prudence.

(NW-N-0161-24)

***611(T)/24 Great St. Lawrence Harbour and / et Lamaline Harbour – Aide à la navigation temporairement supprimé**

Carte de référence : 4642

L'aide à la navigation suivante est temporairement supprimé :

Nom de l'aide	n° LF	Position
St. Lawrence, quai	73.1	46° 54' 59.1"N 55° 23' 20.8"W

(N2024-093T)

***719(T)/24 Burin Peninsula to / à Saint-Pierre – Informations sur les voies navigables**

Carte de référence : 4625

Les Forces armées canadiennes ont confirmé la présence de bombes aériennes de différentes tailles contenant des explosifs puissants sur les sites des épaves de l'USS Truxtun, près de Lawn Point et de l'USS Pollux, près de Chambers Cove.

Positions: 46° 52' 42.1"N 055° 26' 26.2"W et 46° 52' 49.2"N 055° 29' 24.7"W

À l'heure actuelle, les Forces armées canadiennes ont déterminé que les risques pour la santé et la sécurité associés au retrait de ces munitions sont trop importants et que la détonation sur place n'est pas recommandée.

Il est conseillé aux navigateurs de se tenir à distance de ces épaves.

Prudence.

(NW-N-0665-24)

***1208(T)/24 Lark Harbour and / et York Harbour – Travaux maritimes : Construction de quai**

Carte de référence : 4654

Reconstruction du quai en cours à Lark Harbour aux environs de 49° 06.069'N 058° 21.866'W.

Prudence.

(NW-N-1171-24)

***309(T)/25 Cape St Mary's to / à Argentia – Travaux maritimes – Opérations de dragage**

Référence : Avis 1117(T)/24 est annulé.

Carte de référence : 4841

Des opérations d'enlèvement de débris, d'enlèvement de blocs rocheux et de dragage sont en cours dans les zones délimitées par les coordonnées suivantes :

Le tuyau est équipé avec des feux et de réflecteurs radar. La longueur totale combinée mesure environ 596 mètres. Les positions d'ancrage du tuyau sont marquées individuellement par des bouées d'avertissement jaunes.

Canal intérieur :

47° 19.659'N 053° 57.518'W

47° 19.699'N 053° 57.007'W

47° 19.059'N 053° 56.972'W

47° 19.045'N 053° 57.484'W

Canal extérieur :

47° 20.965'N 053° 58.704'W

47° 20.583'N 053° 57.292'W

47° 20.269'N 053° 57.533'W

47° 20.657'N 053° 58.975'W

Des bouées de surveillance environnementale équipées de feux et de réflecteurs radar ont été déployées dans :

47° 19.969'N 053° 59.099'W

47° 19.725'N 053° 57.066'W

47° 19.686'N 053° 56.798'W

Les rochers enlevés doivent être déplacés vers les zones délimitées par les coordonnées suivantes :

Zone de relocalisation des rochers
du chenal intérieur :

47° 19.089'N 053° 57.115'W

47° 19.092'N 053° 57.036'W

47° 19.653'N 053° 57.067'W

47° 19.651'N 053° 57.147'W

Zone de relocalisation des rochers
du chenal extérieur :

47° 20.543'N 053° 57.405'W

47° 20.594'N 053° 57.376'W

47° 20.945'N 053° 58.703'W

47° 20.894'N 053° 58.732'W

Les navires se déplacent pour transporter les matériaux dragués vers des zones d'élimination en mer à proximité de :

Site d'élimination en mer de Placentia Sound :

47° 18.393'N 053° 55.372'W

Site d'élimination en mer de The Pond :

47° 18.990'N 053° 59.576'W

Plusieurs navires, barges et dragues sont impliqués dans les opérations, tous surveillent le canal VHF 16 et demandent une distance sécuritaire d'au moins 100 mètres.

Prudence.

Avis préliminaires

Région de l'Atlantique

Soumission des commentaires

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication initiale concernant ces avis (P). Suivant cette date, cet avis sera annulé. Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

Tout commentaire doit être adressé à la personne suivante :

Surintendante,
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne, région de l'Atlantique
Case postale 1000
50 Discovery Drive
Dartmouth, NS B2Y 3Z8
Téléphone : (506) 636-4708
Courriel : [DFO.CCGATLaidstoNavDiscont-
AidesalanavSupprATLGCC.MPO@dfo-mpo.gc.ca](mailto:DFO.CCGATLaidstoNavDiscont-AidesalanavSupprATLGCC.MPO@dfo-mpo.gc.ca)

Aucun avis applicable pour cette édition.

Côte de l'Atlantique

Avis temporaires

***207(T)/22 Port de Québec – Obstruction**

Carte de référence : 1316

Embarcation à moteur de 6 mètres de long signalée coulée à 46° 43.830'N 071° 20.000'W.

(NW-Q-1348-21)

***411(T)/22 Lac Saint-Pierre – Obstruction : débris flottants et tombants**

Carte de référence : 1312

Débris flottants et tombants rapportés dessous le pont situé à 46° 04.783'N 073° 09.205'W. Le pont est balisé avec des ballons jaunes suspendus à la mi-hauteur entre le tablier et le niveau d'eau. Des panneaux d'avertissement sont installés en haut.

(NW-Q-1266-19)

***809(T)/22 Port de Montréal – Renseignement sur les voies navigables : Calcul du dégagement sous-quille**

Carte de référence : 1310

Les Services de communications et de trafics maritimes de la Garde côtière canadienne utilisent toutes les stations de niveaux d'eau disponibles du Service Hydrographique du Canada pour le calcul des autorisations de passage dans le secteur Sorel-Montréal de la voie navigable, soit Sorel, Contrecoeur, Varennes, Montréal-Frontenac et Montréal-Jetée #1.

Compte tenu des caractéristiques particulières de la voie navigable pour le tronçon entre les bouées M84 (en aval de la municipalité de Verchères) et M157 (vis-à-vis la section 109 du Port de Montréal) ainsi que pour le poste d'ancrage numéro 1 de Pointe-aux-Trembles, il a été convenu d'ajuster de 10 cm à la hausse la colonne d'eau disponible.

La colonne d'eau minimale dans cette section calculée à l'aide de la station de niveau d'eau de Varennes et obtenue après cet ajustement, est retenue pour le calcul du dégagement sous-quille.

(NW-Q-0776-22)

***1214(T)/22 Cap des Rosiers à/to Chandler – Obstruction : Barge et excavatrice coulées**

Carte de référence : 4485

Barge et excavatrices coulées signalées à 48° 35.1'N 064° 08.1'W. La barge fait 18 mètres par 7 mètres.

(NW-Q-1709-22)

***316(T)/23 Havre de Gaspé – Mises en garde concernant des sites d'aquacultures**

Carte de référence : 4416

Secteur	Positions	Description
L'Anse-aux-Cousins	48° 51' 21.2"N 064° 30' 02.6"W 48° 51' 06.2"N 064° 29' 25.6"W 48° 51' 00.2"N 064° 30' 02.6"W 48° 51' 00.2"N 064° 29' 30.6"W	Site aquaculture non balisé avec de l'équipement submergé.
Havre de Gaspé	48° 51' 50.2"N 064° 29' 02.5"W 48° 51' 20.2"N 064° 28' 37.5"W 48° 51' 20.2"N 064° 28' 16.5"W 48° 50' 47.2"N 064° 28' 16.5"W 48° 51' 23.2"N 064° 29' 40.5"W 48° 51' 23.2"N 064° 29' 20.5"W 48° 51' 30.2"N 064° 29' 02.5"W	Site aquaculture non balisé avec de l'équipement submergé.
Havre de Gaspé	48° 51' 18.5"N 064° 27' 02.5"W 48° 51' 08.8"N 064° 26' 34.6"W 48° 50' 51.1"N 064° 26' 35.4"W 48° 50' 47.2"N 064° 26' 45.5"W 48° 50' 47.2"N 064° 27' 02.5"W	Site aquaculture non balisé avec de l'équipement submergé, dont certains sont situés en dehors de la zone définie.
Havre de Gaspé	48° 50' 25.7"N 064° 28' 24.5"W 48° 50' 51.2"N 064° 29' 28.7"W 48° 51' 03.8"N 064° 29' 16.1"W 48° 50' 37.7"N 064° 28' 12.6"W	Site aquaculture non balisé avec de l'équipement submergé.
Havre de Gaspé	48° 50' 47.2"N 064° 27' 07.5"W 48° 50' 38.6"N 064° 27' 07.5"W 48° 50' 29.4"N 064° 27' 34.1"W 48° 50' 44.9"N 064° 28' 11.5"W 48° 50' 47.1"N 064° 28' 11.3"W	Site aquaculture avec balisage non conforme avec de l'équipement à la surface.
Havre de Gaspé	48° 51' 17.6"N 064° 28' 11.6"W 48° 51' 00.2"N 064° 28' 11.6"W 48° 51' 17.6"N 064° 27' 07.6"W 48° 51' 00.2"N 064° 27' 07.6"W	Site aquaculture avec balisage non conforme avec de l'équipement à la surface et submergés.
Baie de Gaspé	48° 51' 21.2"N 064° 30' 02.6"W 48° 51' 06.2"N 064° 29' 25.6"W 48° 51' 00.2"N 064° 30' 02.6"W 48° 51' 00.2"N 064° 29' 30.6"W	Site aquaculture non balisé avec de l'équipement submergé.

(NW-Q-0732-16, NW-Q-0735-16, NW-Q-0737-16, NW-Q-0758-16, NW-Q-0761-16, NW-Q-0794-16, NW-Q-1719-18)

***317(T)/23 Baie des Chaleurs / Chaleur Bay – Mises en garde concernant des sites d'aquacultures**

Carte de référence : 4486

Secteur	Positions	Description
Cascapedia Bay	48° 07' 10.7"N 066° 01' 18.2"W 48° 07' 31.1"N 066° 00' 30.8"W 48° 07' 00.8"N 065° 59' 59.9"W 48° 06' 39.7"N 066° 00' 47.0"W	Site aquaculture avec balisage non conforme avec de l'équipement à la surface et submergés.
Cascapedia Bay	48° 07' 22.0"N 065° 55' 12.0"W 48° 07' 22.0"N 065° 53' 14.0"W 48° 06' 33.0"N 065° 53' 14.0"W 48° 06' 33.0"N 065° 55' 12.0"W	Site aquaculture avec balisage non conforme avec de l'équipement submergé.
Cascapedia Bay	48° 05' 24.2"N 066° 01' 42.8"W 48° 06' 11.2"N 066° 00' 07.8"W 48° 05' 36.2"N 065° 59' 29.8"W 48° 04' 49.2"N 066° 01' 04.8"W	Site aquaculture avec balisage non conforme avec de l'équipement à la surface et submergés.
Tracadigache Bay	48° 05' 12.0"N 066° 12' 02.6"W 48° 05' 12.0"N 066° 11' 00.0"W 48° 04' 30.0"N 066° 11' 00.0"W 48° 04' 30.0"N 066° 12' 02.6"W	Site aquaculture avec balisage temporairement non conforme.

(NW-Q-0769-16, NW-Q-0770-16, NW-Q-0783-16, NW-Q-0789-16)

***318(T)/23 Plans, Baie des Chaleurs/Chaleur Bay (côte nord/North Shore) – Mises en garde concernant des sites d'aquacultures**

Carte de référence : 4921

Secteur	Positions	Description
Carleton-sur-Mer	48° 05' 21.9"N 066° 01' 55.5"W 48° 04' 45.0"N 066° 01' 15.3"W 48° 04' 21.7"N 066° 02' 11.5"W 48° 04' 56.2"N 066° 02' 51.2"W	Site aquaculture non balisé avec équipements submergés.
Carleton-sur-Mer	48° 05' 50.6"N 066° 02' 27.5"W 48° 05' 29.7"N 066° 02' 04.7"W 48° 05' 04.8"N 066° 03' 00.7"W 48° 05' 25.6"N 066° 03' 23.5"W	Site aquaculture non balisé avec de l'équipement submergé.
Carleton-sur-Mer	48° 06' 14.9"N 066° 00' 02.5"W 48° 05' 39.1"N 065° 59' 22.1"W 48° 06' 28.1"N 065° 57' 41.7"W 48° 07' 02.8"N 065° 58' 21.3"W	Site aquaculture non balisé avec de l'équipement submergé.

(NW-Q-1716-18, NW-Q-1717-18, NW-Q-1718-18)

***509(T)/23 St. Marys Bay – Obstruction : Épave**

Carte de référence : 4118

Barge de 30 par 90 pieds avec 500 pieds de câble de remorquage encore attaché coulée à la position suivante : 44° 16' 24.9"N 066° 28' 44.9"W. Prudence

(NW-M-0529-23)

***710(T)/23 Port de Montréal – Renseignement sur les voies navigables – Amarrage interdit**

Carte de référence : 1310

Amarrage interdit pour une durée indéterminée à la section 31 du Port de Montréal.

(NW-Q-0476-23)

***711(T)/23 Cap des Rosiers à/to Chandler – Obstruction : Amarrages scientifiques**

Carte de référence : 4485

Six mouillages scientifiques sous-marins établis à :

48 37.390N 064 07.734W

48 43.925N 064 08.099W

48 41.868N 064 04.632W

48 39.987N 064 00.959W

48 38.023N 063 57.919W

48 36.274N 063 54.923W

Tête de mouillage à 24 mètres sous la surface.

(NW-Q-0662-23)

***214(T)/24 Batiscan au/to Lac Saint-Pierre – Renseignement sur les voies navigables :
Faibles profondeurs signalées**

Référence : Avis 313(T)/23 est annulé (Carte 1313).

Carte de référence : 1313

Une profondeur moindre de 10,4 mètres est localisée aux coordonnées suivantes :

46° 19.997' N	072° 32.698' W
46° 19.993' N	072° 32.675' W
46° 19.983' N	072° 32.682' W
46° 19.980' N	072° 32.703' W
46° 19.985' N	072° 32.718' W

Une profondeur moindre de 10,6 mètres est localisée aux coordonnées suivantes :

46° 19.978' N	072° 32.731' W
46° 19.979' N	072° 32.701' W
46° 19.970' N	072° 32.703' W
46° 19.971' N	072° 32.732' W

Une profondeur moindre de 10,4 mètres est localisée aux coordonnées suivantes :

46° 19.983' N	072° 32.785' W
46° 19.982' N	072° 32.747' W
46° 19.973' N	072° 32.752' W
46° 19.972' N	072° 32.768' W
46° 19.971' N	072° 32.792' W

(NW-Q-1338-23)

***310(T)/24 Mouillages et Installations Portuaires/Anchorages and Harbour Installations -
Haute Côte-Nord – Travaux maritimes : Construction de quai**

Carte de référence : 1226

Des travaux de réparation de quai ont lieu quotidiennement entre 1100 UTC et 2100 UTC aux quais 1, 2 et 3 du port de Port-Cartier.

Barge et bateau de sécurité sur place.

(NW-C-0316-24)

***1021(T)/24 Batiscan au/to Lac Saint-Pierre – Renseignement sur les voies navigables :
Faible profondeur**

Carte de référence : 1313

Profondeurs moindres signalée au port de Trois-Rivières aux coordonnées suivantes :

Profondeur moindre de 10,4 mètres signalé à la
Section 13 :

- 46° 20.027'N 072° 32.614'W
- 46° 20.025'N 072° 32.608'W
- 46° 20.034'N 072° 32.597'W
- 46° 20.037'N 072° 32.603'W

Profondeur moindre de 10,0 mètres signalé à la
Section 14 et une partie du de la Section 15 :

- 46° 19.990'N 072° 32.795'W
- 46° 19.990'N 072° 32.738'W
- 46° 20.004'N 072° 32.672'W
- 46° 20.013'N 072° 32.648'W
- 46° 20.017'N 072° 32.765'W

Profondeur moindre de 10,3 mètres signalé à la
Section 16 :

- 46° 19.964'N 072° 32.795'W
- 46° 19.976'N 072° 32.785'W
- 46° 19.987'N 072° 32.738'W
- 46° 19.973'N 072° 32.740'W

Profondeur moindre de 10,2 mètres signalé à la
Section 16 :

- 46° 19.997'N 072° 32.789'W
- 46° 19.996'N 072° 32.766'W
- 46° 19.964'N 072° 32.795'W
- 46° 19.965'N 072° 32.821'W

Profondeur moindre de 10,5 mètres signalé à la
Section 16 :

- 46° 19.968'N 072° 32.704'W
- 46° 19.970'N 072° 32.745'W
- 46° 19.976'N 072° 32.741'W
- 46° 19.978'N 072° 32.695'W

Profondeur moindre de 10,2 mètres signalé à la
Section 16 :

- 46° 19.985'N 072° 32.706'W
- 46° 19.979'N 072° 32.699'W
- 46° 19.979'N 072° 32.677'W
- 46° 19.993'N 072° 32.660'W
- 46° 20.000'N 072° 32.688'W

Profondeur moindre de 10,2 mètres signalé à la
Section 17 :

- 46° 19.852'N 072° 32.772'W
- 46° 19.851'N 072° 32.768'W
- 46° 19.845'N 072° 32.774'W
- 46° 19.846'N 072° 32.775'W

Profondeur moindre de 10,5 mètres signalé à la
Section 19 :

- 46° 19.830'N 072° 32.785'W
- 46° 19.831'N 072° 32.787'W
- 46° 19.840'N 072° 32.780'W
- 46° 19.839'N 072° 32.778'W

Profondeur moindre de 10,6 mètres signalé à la
Section 19 :

- 46° 19.786'N 072° 32.824'W
- 46° 19.801'N 072° 32.813'W
- 46° 19.798'N 072° 32.809'W
- 46° 19.782'N 072° 32.819'W

Profondeur moindre de 10,5 mètres signalé à la
Section 20 :

- 46° 19.728'N 072° 32.874'W
- 46° 19.727'N 072° 32.870'W
- 46° 19.738'N 072° 32.859'W
- 46° 19.739'N 072° 32.864'W

(NW-C-1191, 1342, 1871, 1872-24)

***1118(T)/24 Port de Montréal – Faible profondeur signalée**

Carte de référence : 1310

Profondeur moindre de 10,4 mètres localisée aux coordonnées suivante : 45° 30' 18.9"N 073° 32' 48.3"W.

(NW-C-1866-24)

***1119(T)/24 Batiscan au/to Lac Saint-Pierre – Obstruction : Opérations de plongée**

Carte de référence : 1313

Des opérations de plongée se déroulent au Port de Trois-Rivières du lundi au vendredi de 11h00 UTC à 21h00 UTC au quai 17.

(NW-C-2820-24)

***1120(T)/24 Îles de la Madeleine – Obstruction : Objet submergé**

Carte de référence : 4950

Des roches et des dolosses ont été localisés à 7 mètres du musoir du brise-lame sud à une profondeur de 2 mètres aux coordonnées suivantes :

47° 23.304'N 061° 47.513'W

47° 23.301'N 061° 47.507'W

47° 23.308'N 061° 47.517'W

47° 23.299'N 061° 47.500'W

47° 23.298'N 061° 47.493'W

(NW-C-1877-24)

***1121(T)/24 Îles de la Madeleine – Obstruction : Épave**

Carte de référence : 4950

En vertu de la *Loi sur les épaves et les bâtiments abandonnés ou dangereux*, la Garde côtière canadienne a évalué que le navire SS Corfu Island présente un danger pour la sécurité publique. L'avant de l'épave se situe sur la plage à la position 47° 20.813'N 061° 57.014'W et l'épave s'étend vers le large en direction Sud-Ouest sur 137,5 mètres de longueur et 17,5 mètres de largeur.

Il est interdit d'y accéder ou d'y monter pour quelque raison que ce soit. Les navigateurs sont priés de procéder à une distance sécuritaire de l'épave.

(NW-C-1861-24)

***1209(T)/24 Pointe des Monts aux/to Escoumins – Obstruction : Amarrages sous-marins**

Carte de référence : 1236

Amarrages scientifiques sous-marin établis temporairement aux coordonnées suivantes:

Amarrage E1: 48° 53.322'N 068° 06.180'W (profondeur de 319 mètres)

Amarrage W1: 48° 48.033'N 068° 23.991'W (profondeur de 355 mètres)

(NW-C-1823-24)

***1210(T)/24 Wedgeport and Vicinity / et les abords – Aide à la navigation temporairement supprimée**

Carte de référence : 4244

L'aide à la navigation suivante est temporairement supprimé :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Pinkneys Point – Signal de brume	278.2	43° 42' 11.6"N 066° 03' 12.1"W

(F2024-060T)

***410(T)/25 Chenal du Havre de la Grande Entrée – Renseignement sur les voies navigables : Quai fermé**

Carte de référence : 4954

Le quai 406 de Grande-Entrée est fermé. Barrage de confinement de la pollution en place.

Restez à l'écart. Sillage minimal.

(NW-C-2172-24)

Avis préliminaires

Région de l'Atlantique

Soumission des commentaires

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication initiale concernant ces avis (P). Suivant cette date, cet avis sera annulé. Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

Tout commentaire doit être adressé à la personne suivante :

Surintendante,
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne, région de l'Atlantique
Case postale 1000
50 Discovery Drive
Dartmouth, NS B2Y 3Z8
Téléphone : (506) 636-4708
Courriel : DFO.CCGATLaidstoNavDiscont-AidesalanavSupprATLGCC.MPO@dfo-mpo.gc.ca

***208(P)/25 Chenal du Bic et les approches/and approches – Aide à la navigation à être abandonnée**

Carte de référence : 1223

La Garde côtière canadienne propose d'abandonner en permanence l'aide à la navigation suivante :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Île Bicquette – Feu à secteurs	1748	48° 24' 55.6"N 068° 53' 34.0"W

La structure demeura en place.

La date de publication initiale : le vendredi 28 février 2025

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le jeudi 29 mai 2025

(Q2024-215)

***209(P)/25 Cap Whittle à/to Havre Saint-Pierre et/and Île d'Anticosti – Aide à la navigation à être abandonnée**

Carte de référence : 4025

La Garde côtière canadienne propose d'abandonner en permanence l'aide à la navigation suivante :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Cap-de-la-Table	1513.2	49° 21' 04.3"N 061° 53' 44.4"W

La structure demeura en place.

La date de publication initiale : le vendredi 28 février 2025

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le jeudi 29 mai 2025

(Q2025-026)

***312(P)/25 Approaches to / Approches à Saint John – Avis de changements proposés**

Carte de référence : 4116

La Garde côtière canadienne propose de modifier de façon permanente les aides à la navigation suivantes :

Nom de l'aide	n° LF	Position	Changements proposés
Aides fixes			
Lighthouse Point	83	45° 03' 46.7"N 066° 43' 59.0"W	Enlever le cornet de brume.
Beaver Harbour	84	45° 04' 07.9"N 066° 44' 14.5"W	Changer le caractère d'éclat à : Lum. 1 s, obs. 4 s. Augmenter l'intensité de la lanterne.
Aides flottantes			
Beaver Harbour – Bouée KE2	5080.2	45° 03' 52.5"N 066° 43' 47.0"W	Changer la fonction de la bouée de tribord à cardinale Ouest. Changer l'indicatif de la bouée de KE2 à KEW. Ajouter une lanterne blanche avec caractère d'éclats : Q (9) 15 s.
Wright Bluff – Bouée KE3	5080.3	45° 04' 06.0"N 066° 44' 03.0"W	Changer l'indicatif de la bouée de KE3 à KE7. Ajouter une lanterne verte avec caractère d'éclats : Lum. 0.5 s, obs. 3.5 s.
Calder Ledge – Bouée KE5	5080.5	45° 03' 59.0"N 066° 43' 28.0"W	Ajouter une lanterne verte avec caractère d'éclats : Lum. 0.5 s, obs. 3.5 s.

La date de publication initiale : le vendredi 28 mars 2025

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le jeudi 26 juin 2025

(F2025-001)

***415(P)/25 Red Point to / à Guyon Island – Avis de changements proposés**

Carte de référence : 4374

La Garde côtière canadienne propose de modifier de façon permanente les aides à la navigation suivantes :

Nom de l'aide	n° LF	Position	Changements proposés
Aides flottantes			
Fourchu – Bouée à sifflet lumineuse N14	745	45° 42' 00.2"N 060° 12' 45.6"W	Enlever le sifflet. Réduire la taille de la bouée. Augmenter l'intensité de la lanterne.
Fourchu – Bouée à cloche lumineuse NC2	746	45° 42' 57.2"N 060° 13' 07.6"W	Enlever la cloche. Réduire la taille de la bouée.

La date de publication initiale : le vendredi 25 avril 2025

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le jeudi 24 juillet 2025

(G2025-027)

***416(P)/25 Chéticamp to / à Cape St. Lawrence – Bouée lumineuse à être enlevée**

Carte de référence : 4464

La Garde côtière canadienne propose d'enlever en permanence l'aide à la navigation suivante :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Pleasant Bay – Bouée à cloche lumineuse VC	860.5	46° 50' 30.1"N 060° 48' 17.6"W

La date de publication initiale : le vendredi 25 avril 2025

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le jeudi 24 juillet 2025

(G2025-026)

Région du Centre : Secteur Saint-Laurent

Soumission des commentaires

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication initiale concernant ces avis (P). Suivant cette date, cet avis sera annulé. Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

Tout commentaire doit être adressé à la personne suivante :

Surintendante
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne, région du Centre
1550, Avenue D'Estimauville
Québec QC G1J 5E9
Téléphone : (418) 648-7450

Courriels :
Région du Saint-Laurent : DFO.AtoNStLawrence-StLaurentAalaN.MPO@dfo-mpo.gc.ca

Région des Grands Lacs :
DFO.CCGCentralAtoNGreatLacs-GrandsLacsAalaNCentreGCC.MPO@dfo-mpo.gc.ca

***417(P)/25 Cap de la Tête au Chien au/to Cap aux Oies – Aide à la navigation à être abandonnée**

Carte de référence : 1234

La Garde côtière canadienne propose d'abandonner en permanence l'aide à la navigation suivante :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Îles du Pot à l'Eau-de-Vie	1827	47° 52' 20.5"N 069° 40' 52.7"W

La structure demeura en place.

La date de publication initiale : le vendredi 25 avril 2025

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le jeudi 24 juillet 2025

(Q2025-037)

Eaux intérieures

Avis temporaires

***814(T)/16 Main Duck Island to/à Scotch Bonnet Island – Barges de métal partiellement submergées**

Carte de référence : 2060

Il y a 3 barges de métal partiellement submergées à l'extrémité Nord de West Lake (43° 57' 02.3"N 077° 20' 12.8"W) qui ont été signalées au-dessous de la surface de l'eau.

L'emplacement des barges est indiqué par des bouées d'avertissement.

(AVNAV C1641/14)

***1219(T)/16 Toronto to/à Hamilton – Opérations de construction**

Carte de référence : 2086

Opérations de construction en cours du 14 novembre 2016 jusqu'à approximativement 2026 à la station d'épuration de Lakeview entre le parc Marie Curtis et le ruisseau Serson. Un nombre varié d'équipement sera utilisé pour étendre la masse le long de la côte. La décharge et 3 îlots seront illuminés et identifiés.

(AVNAV C2533/16)

***309(T)/17 Pelee Passage to/à la Detroit River – Niveaux d'eau réduits signalés**

Carte de référence : 2123

Niveaux d'eau réduits signalés de l'extrémité Sud de l'entrée du Sturgeon Creek Harbour en direction Nord.

Annette Winter
Agente de projets et de cession
Direction des ports pour petits bateaux
Pêches et Océans Canada

Canada Centre for Inland Waters (CCIW)
867 Lakeshore Road
Burlington ON L7S 1A1
Téléphone : (905) 315-5286
Courriel : annette.winter@dfo-mpo.gc.ca

(AVNAV C58/13)

***1206(T)/17 Lake Rosseau and/et Lake Joseph – Bouée non lumineuse temporairement mouillée**

Carte de référence : 6022

La bouée non lumineuse suivante a été mouillée temporairement :

Nom de l'aide	n° LF	Position
P3/1	9089.1	45° 08' 09.0"N 079° 40' 36.0"W

(D2017-006)

***709(T)/18 Kingston Harbour and Approaches/et les approches – Renseignements concernant les amarrages et ancrages**

Référence : Avis 309(T)/14 est annulé.

Carte de référence : 2017

Tous les amarrages ou ancrages dans le port public de Kingston sont interdit en dehors des zones désignées de la marina jusqu'à nouvel avis sans l'autorisation du responsable de port.

Toutes demandes de renseignements doivent être adressées à Transports Canada au (416) 952-0475.

***1210(T)/20 Demarcation Bay to/à Philips Bay – Unité de forage mobile au large établi temporairement**

Référence : Avis 616(T)/07 est annulé.

Carte de référence : 7661

L'unité de forage mobile sans équipage au large « SDC » continue à être établie temporairement à 69° 24.71'N 138° 53.76'W. La structure est de 202,4 mètres de long et 53 mètres de large.

Pour toute information, communiquer avec le Capitaine Connelly au 1-250-598-4513 ou 1-250-744-9818 ou par courriel à doncon@islandnet.com ou dcmarine@shaw.ca

***810(T)/21 Fort Frances to/à Hostess Island and/et Sandpoint Island – Aides à la navigation temporairement supprimés**

Carte de référence : 6108

Les aides à la navigation suivantes sont temporairement supprimées :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Noden Causeway, chaussée surélevée – Feu Est	1465	48° 39' 08.5"N 093° 18' 47.6"W
Noden Causeway, chaussée surélevée – Feu Ouest	1466	48° 39' 08.5"N 093° 18' 49.1"W

(D2021-026T, 027T)

***907(T)/21 Lac des Deux Montagnes – Bouée non lumineuse manquante**

Carte de référence : 1510

La bouée non lumineuse suivante est actuellement manquante et ne sera pas remplacée avant la saison de navigation 2022 :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Chenal Saint-Placide – Bouée HJ17	6251.68	45° 31' 20.7"N 074° 12' 25.1"W

(NW-Q-1526-20)

***108(T)/22 Lower Gap to/à Adolphus Reach – Construction de quai de traversier Frontenac II**

Carte de référence : 2018

Opérations de construction aux quais du traversier de Millhaven et Stella en cours quotidiennement durant les heures de clarté. Des quais temporaires seront installés dans les environs des quais du traversier. Les quais seront marqués avec des bouées et illuminés avec des feux ambrés.

(NW-C-2916-17)

***413(T)/22 Rivière Détroit – Renseignement sur les voies navigables : Construction de pont**

Carte de référence : 14853 (É.-U.)

Opérations de construction de pont se déroulant dans une zone délimitée par :

42° 17.200'N 083° 05.633'W

42° 17.183'N 083° 05.600'W

42° 17.067'N 083° 05.667'W

42° 17.000'N 083° 05.717'W

42° 17.017'N 083° 05.750'W

42° 17.100'N 083° 05.667'W

Entrée non autorisée interdite.

(NW-C-0151-22)

***614(T)/22 Canal de la Rive Sud – Travaux de réfection de pont**

Carte de référence : 1429

Travaux de réfection en cours au pont Honoré-Mercier (amont) entre Lasalle et Kahnawake. Passerelle installée sous le pont.

(NW-Q-1810-19)

***617(T)/22 Lac Saint-Louis – Aides à la navigation mouillées temporairement**

Carte de référence : 1430

Six bouées lumineuses jaunes marquant un brise-lames de 400 mètres à fleur d'eau temporairement mouillées aux coordonnées suivantes :

45° 20' 44.5"N 073° 50' 32.9"W 45° 21' 00.3"N 073° 50' 11.6"W

45° 20' 47.7"N 073° 50' 29.4"W 45° 21' 05.4"N 073° 50' 07.6"W

45° 20' 50.0"N 073° 50' 24.1"W 45° 21' 11.8"N 073° 50' 04.6"W

(NW-Q-0579-22)

***109(T)/23 Port Hope Harbour – Opérations de dragage**

Référence : Avis 809(T)/18 est annulé.

Carte de référence : 2053

Opérations de dragage et de réparation des murs dans le port de Port Hope. L'entrée du bassin ouest est bloquée. Prudence.

***917(T)/23 Hamilton Harbour - Renseignement sur les voies navigables - Modifications de procédure**

Référence : Avis *713(T)/23 est annulé.

Carte de référence : 2067

Depuis le 1er juillet 2023, les navires commerciaux quittant le port d'Hamilton doivent donner un préavis. Services publics et Approvisionnement Canada demande quatre appels au maître de pont sur le canal VHF 16 :

Un appel 2 heures avant le départ ;

Un appel 1 heure avant le départ ;

Un appel lors du départ du quai ;

Un appel lorsqu'en attente en ligne dans le canal.

(NW-C-1600-23)

***216(T)/24 Garde côtière canadienne – Obstruction : Amarrage scientifiques**

Mouillages scientifiques établis à la position 71° 58' 01.2"N 095° 03' 52.8"W. Profondeur minimum 122,8 mètres.

(NAVAREA XVIII 32/2011)

***313(T)/24 Havres et Mouillages - Harbours and Anchorages - Côte-Nord/North Shore – Renseignements sur les voies navigables : Réduction de capacité aux bornes d'amarrage**

Carte de référence : 4452

Capacité réduite à 10 tonnes métriques pour les bornes B01, B10, B12, B14 et B17 et à 20 tonnes métriques pour les bornes B03 à B09, B11, B13, B15, B16 et B18 au quai de Natashquan. La borne B02 est toujours hors d'usage.

(NW-C-0292-24)

***413(T)/24 Lac Saint-Louis – Travaux maritimes : Opérations de construction et de forage**

Référence : Avis 312(T)/24 est annulé (Carte 1430).

Carte de référence : 1430

Des opérations de construction et de forage sont en cours aux environs du pont de l'Île aux Tourtes. Barges et bateaux sur les lieux.

Un pieu d'acier éclairé a été installé à 45° 25' 15.4"N 73° 58' 58.0"W visible 2 mètres au-dessus de la surface.

Une plate-forme suspendue a été installée à 45° 25' 14.0"N 73° 58' 44.0"W, réduisant le dégagement du pont de 4 mètres.

Sillage minimal.

(NW-C-0336-24)

***728(T)/24 Toronto Harbour – Travaux maritimes - Construction aérienne**

Référence : Avis 415(T)/23 est annulé (Carte 2085).

Position : 43° 37' 44.3"N 079° 25' 04.3"W

Construction aérienne ayant lieu dans la marina nord de la Place de l'Ontario entre l'île Ouest et l'île Est.
Voie navigable fermée au trafic maritime.

***814(T)/24 Hamilton Harbour – Renseignement sur les voies navigables – Faible profondeur signalée**

Carte de référence : 2067

La section sud de la cale du quai 10, au sud de 43° 16' 26.1"N 079° 51' 01.9"W, n'a pas le tirant d'eau minimum de la voie maritime.

Les navigateurs doivent contacter la capitainerie du port de Hamilton au 1 (905) 525-3412 pour obtenir des sondages.

(NW-C-2395-23)

***815(T)/24 Port of Thunder Bay – Obstruction – Ancre perdue**

Carte de référence : 2314

Ancre et chaîne perdues aux coordonnées suivantes :

48° 19' 24.0"N 089° 09' 30.0"W

(NW-C-1623-24)

***910(T)/24 Kingston Harbour and Approaches/et les approches – Opérations de construction**

Référence : Avis 1012(T)/20 est annulé (Carte 2017).

Carte de référence : 2017

Des travaux de construction de quai ont lieu quotidiennement de 1100 UTC jusqu'à 2300 UTC au terminal du traversier de Kingston-Wolfe Island. Le traversier demeure opérationnel. Les navires ne sont pas autorisés à accoster du côté sud. La zone de construction est délimitée par des bouées jaunes équipées de feux clignotants jaunes.

***1024(T)/24 Georgian Bay / Baie Georgienne – Aides à la navigation mouillées temporairement**

Référence : Avis 618(T)/22 est annulé.

Carte de référence : 2201, 2261, 2282, 2291

Seize amarrages sous-marins ont été établis temporairement aux coordonnées suivantes :

(1) 44° 25.853'N 081° 31.280'W	(41) 44° 15.853'N 081° 37.019'W
(7) 44° 22.940'N 081° 33.904'W	(43) 44° 19.819'N 081° 36.611'W
(8) 44° 22.071'N 081° 34.958'W	(45) 44° 25.255'N 081° 29.432'W
(9) 44° 22.827'N 081° 32.396'W	(46) 44° 20.833'N 081° 33.944'W
(12) 44° 21.706'N 081° 34.456'W	(47) 44° 20.568'N 081° 34.039'W
(29) 44° 15.856'N 081° 37.465'W	(B) 44° 13.921'N 081° 37.367'W
(30) 44° 15.800'N 081° 36.698'W	(F) 44° 34.038'N 081° 21.418'W
(39) 44° 25.572'N 081° 30.102'W	(ol3) 44° 45.321'N 081° 18.556'W

(NW-C-2824-24)

***1124(T)/24 Port of Thunder Bay – Renseignements sur les voies navigables : Résultats des levés**

Carte de référence : 2314

Les levés post-dragage indiquent que les profondeurs du chenal navigable de Mission River ont été draguées jusqu'à une profondeur minimale de 8,25 mètres. La zone est délimitée par les coordonnées suivantes :

Pt 1 : 48° 21.924'N 089° 13.938'W	Pt 15 : 48° 21.852'N 089° 13.968'W
Pt 2 : 48° 21.864'N 089° 13.920'W	Pt 16 : 48° 21.864'N 089° 13.944'W
Pt 3 : 48° 21.834'N 089° 13.908'W	Pt 17 : 48° 21.888'N 089° 13.950'W
Pt 4 : 48° 21.804'N 089° 13.902'W	Pt 18 : 48° 21.948'N 089° 13.974'W
Pt 5 : 48° 21.732'N 089° 13.860'W	Pt 19 : 48° 21.984'N 089° 13.998'W
Pt 6 : 48° 21.678'N 089° 13.812'W	Pt 20 : 48° 22.044'N 089° 14.058'W
Pt 7 : 48° 21.636'N 089° 13.758'W	Pt 21 : 48° 22.068'N 089° 14.100'W
Pt 8 : 48° 21.570'N 089° 13.656'W	Pt 22 : 48° 22.092'N 089° 14.070'W
Pt 9 : 48° 21.558'N 089° 13.674'W	Pt 23 : 48° 22.062'N 089° 14.034'W
Pt 10 : 48° 21.624'N 089° 13.776'W	Pt 24 : 48° 22.008'N 089° 13.986'W
Pt 11 : 48° 21.642'N 089° 13.800'W	Pt 25 : 48° 21.972'N 089° 13.968'W
Pt 12 : 48° 21.672'N 089° 13.836'W	Pt 26 : 48° 21.966'N 089° 13.950'W
Pt 13 : 48° 21.702'N 089° 13.884'W	Pt 27 : 48° 21.930'N 089° 13.932'W
Pt 14 : 48° 21.720'N 089° 13.920'W	

(NW-C-3060-24)

***1212(T)/24 Nipigon Bay and Approaches/et les approches – Renseignement sur les voies navigables : Faibles profondeurs signalées**

Carte de référence : 2312

Profondeurs moindres signalées aux coordonnées suivantes :

48° 55.084'N 088° 12.705'W : 34.41 mètres
48° 50.163'N 088° 07.517'W : 47.39 mètres
48° 47.846'N 088° 05.353'W : 40.96 mètres
48° 46.635'N 088° 05.030'W : 33.89 mètres
48° 45.630'N 088° 05.071'W : 8.72 mètres
48° 44.243'N 088° 05.666'W : 20.05 mètres

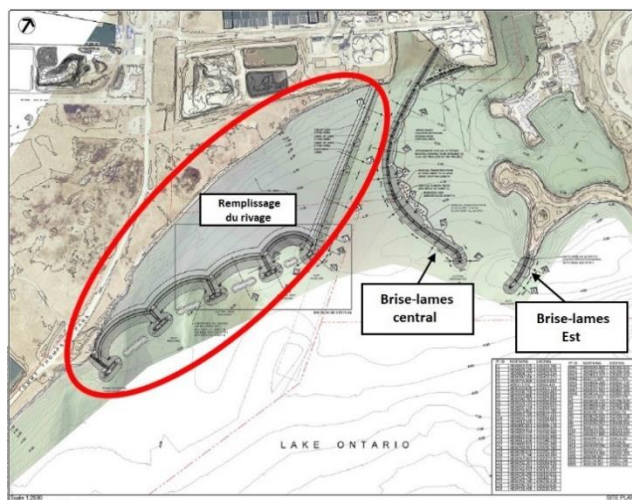
(NW-C-1969-24)

***210(T)/25 Toronto Harbour – Travaux de construction**

Carte de référence : 2085

Référence : Avis 512(T)/23 est annulé (Carte 2085).

Des travaux de construction ont lieu à Ashbridge's Bay et consistent en la construction de deux brise-lames et du remplissage du rivage. Divers équipements sont utilisés, notamment des remorqueurs et des barges. Des aides à la navigation temporaires sont en place durant la construction. Les opérations sont prévues aux positions suivantes :



Travaux de construction des brise-lames

43° 39' 20.7 "N 079° 18' 48.1 "W

Phase 1 : Complétée

Phase 2 : 2021-04-01 au 2025-05-31

Phase 3 : 2021-04-01 au 2025-05-31

Travaux de remplissage du rivage

43° 39' 01.4"N 079° 19' 01.9"W

La mise en œuvre de la zone de remplissage du rivage devrait durer environ cinq ans.

Les navigateurs sont priés de rester à l'écart de la zone de construction.

***418(T)/25 Arctic Archipelago / Archipel de l'Arctique – Obstruction – Amarrages scientifiques**

Carte de référence : 7000

Amarrages scientifiques sous-marin aux coordonnées suivantes :

Amarrage A:	71° 37.87' N 157° 19.58'W	Flotteur supérieur 65 mètres.
Amarrage B:	71° 25.33'N 152° 44.10'W	Flotteur supérieur 77 mètres.
Amarrage C:	70° 50.09'N 146° 23.56'W	Flotteur supérieur 58 mètres.
Amarrage BGOS-A	75° 00.01'N 150° 00.00'W	Flotteur supérieur 30 mètres. Profondeur de 3826 mètres.
Amarrage BGOS-D	73° 59.64'N 139° 58.95'W	Flotteur supérieur 30 mètres. Profondeur de 3504 mètres.
Amarrage BGOS-B	77° 59.99'N 150° 00.00'W	Flotteur supérieur 30 mètres. Profondeur de 3824 mètres.

(NAVAREA XVII 77/2016, 4/2022)

***419(T)/25 Paallavvik to/à Kangiqtugaapik – Obstruction – Amarrage scientifique**

Carte de référence : 7053

Amarrage scientifique sous-marin à la position 69° 54.66' N 066° 48.42'W. Flotteur supérieur 211 mètres.

(NAVAREA XVIII 56/2021)

***420(T)/25 Clyde Inlet to/à Cape Jameson – Obstruction – Amarrage scientifique**

Carte de référence : 7565

Amarrage scientifique sous-marin à la position 71° 08.07' N 070° 49.51'W. Flotteur supérieur 248 mètres.

(NAVAREA XVIII 113/2022)

***421(T)/25 Franklin Bay and/et Darnley Bay – Obstruction – Amarrage scientifique**

Carte de référence : 7665

Amarrage scientifique sous-marin à la position 70° 02.434' N 126° 18.404'W. Flotteur supérieur 223 mètres.

(NAVAREA XVII 92/2019)

***422(T)/25 Prince Albert Sound, Western Portion/ Partie Ouest – Obstruction – Ancrages sous-marins**

Carte de référence : 7668

Amarrage sous-marin à la position 70° 42.59' N 117° 51.21'W. Flotteur supérieur 37 mètres.

(NAVAREA XVIII 112/2021)

***423(T)/25 Approaches to/Approches à Cambridge Bay – Obstruction – Bouée et appareils scientifiques**

Carte de référence : 7750

Observatoire océanographique installé. Le câble au fond de la mer à 69° 06.83' N 105° 03.58' W s'étend à une profondeur de 8 mètres jusqu'à une plate-forme d'instruments à 69° 06.79' N 105° 03.86' W, puis à une plate-forme d'hydrophone secondaire à 69° 06.75' N 105° 03.88' W, à 13 mètres de profondeur. Le câble s'étend à une profondeur de 8 mètres de la plate-forme d'instrument primaire à un trépied d'instrument secondaire à 69° 06.78' N 105° 03.83' W. Une corde avec des flotteurs et des poids s'étend à environ 42 mètres au sud-est de la plate-forme d'hydrophone secondaire jusqu'à un point final à 69° 06.73' N 105° 03.86' W.

(NAVAREA XVIII 127/2021, NW-A-0202-21)

Avis préliminaires

Région du Centre

Soumission des commentaires

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication initiale concernant ces avis (P). Suivant cette date, cet avis sera annulé. Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

Tout commentaire doit être adressé à la personne suivante :

Surintendante
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne, région du Centre
1550, Avenue D'Estimauville
Québec QC G1J 5E9
Téléphone : (418) 648-7450
Courriels :

Région du Saint-Laurent : DFO.AtoNStLawrence-StLaurentAalaN.MPO@dfo-mpo.gc.ca

Région des Grands Lacs :
DFO.CCGCentralAtoNGreatLacs-GrandsLacsAalaNCentreGCC.MPO@dfo-mpo.gc.ca

Aucun avis applicable pour cette édition.

Région de l'Arctique

Soumission des commentaires

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication initiale concernant ces avis (P). Suivant cette date, cet avis sera annulé. Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

Tout commentaire doit être adressé à la personne suivante :

Surintendant
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne, région de l'Arctique
5120 49^{ième} rue
Yellowknife, NT X1A 1P8
Téléphone : (867) 444-0109
Courriel : DFO.CCGArcticAidstoNavigation-AidesalanavigationArctiqueGCC.MPO@dfo-mpo.gc.ca

***424(P)/25 Puvirnituk et les approches / and Approches – Balise radar (Racon) à être enlevée**

Carte de référence : 5510

La Garde côtière canadienne propose d'enlever en permanence la balise radar (Racon) suivante :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Puvirnituk, Racon	6447.24	60° 01' 15.5"N 077° 20' 21.3"W

La structure demeura en place.

La date de publication initiale : le vendredi 25 avril 2025

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le jeudi 24 juillet 2025

(A2025-038)

Côte du Pacifique

Avis temporaires

Aucun avis applicable pour cette édition.

Avis préliminaires

Région de l'Ouest

Soumission des commentaires

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication initiale concernant ces avis (P). Suivant cette date, cet avis sera annulé. Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

Aucun avis applicable pour cette édition.

Tout commentaire doit être adressé à la personne suivante :

Surintendant/p.i. Marc Jourdenais
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne, région de l'Ouest
25, rue Huron
Victoria BC V8V 4V9
Téléphone : (250) 480-2602
Fax : (250) 480-2702
Courriel : marc.jourdenais@dfo-mpo.gc.ca

Autres avis (T) & (P)

Avis temporaires

***1105(T)/15 Canada – Sécurité des navires d'exploration et d'exploitation au large**

Carte de référence : Avis 410(T)/2007 est annulé.

Édition Annuelle des Avis aux navigateurs 2015 - Avis No. 20, pages A20-1 à A20-4.

Les navigateurs sont prévenus que des navires d'exploration et d'exploitation au large pourraient effectuer des activités de forage dans les endroits suivants :

Golfe Saint-Laurent

Néant

Continente des T.N.-O.

Néant

Delta du Mackenzie T.N.-O/Mer de Beaufort

Néant

Îles de l'Arctique dans les T.N.-O/ Îles de l'Arctique au Nunavut

Néant

Zones marines de l'Est de l'Arctique

Néant

Détroit de Davis

Néant

NOTA : Les navigateurs sont priés d'obtenir un compte rendu à jour des positions des navires de forage avant d'entrer dans une zone d'exploration et d'exploitation. On peut se procurer ces renseignements en communiquant avec ECAREG CANADA, NORDREG CANADA ou CVTS OFFSHORE, selon le cas, par l'entremise de tout centre de Services de communications et de trafic maritime de la Garde côtière.

(AVNAV M2215/15) (ONE)

***217(T)/24 Garde côtière canadienne - Obstruction : Amarrage scientifique**

Mouillage scientifique établi à la position 75° 06' 01.1"N 168° 00' 02.5"W. Flotteur supérieur 42 mètres.

(NAVAREA XVII 30/2011)

***1027(T)/24 Garde côtière canadienne – Système d'identification automatique (SIA)**

Référence : Avis *111(T)/23 est annulé.

Les navigateurs sont avisés que la Garde côtière canadienne (GCC) a réalisé la pleine capacité opérationnelle des aides à la navigation AIS.

Certaines aides à la navigation AIS ayant été déployées à titre d'essai peuvent être maintenues ou supprimées à la discrétion des régions de la GCC, tandis que celles ayant été déployées en dehors des niveaux de service établis par la GCC peuvent continuer à être maintenues à titre d'essai. Les modifications apportées aux aides à la navigation de la GCC sont communiquées à l'aide des avis aux navigateurs.

Des informations générales sur le AIS et les aides AIS sont disponibles sur le [portail d'information maritime e-Navigation de la GCC](#) et dans le [Système canadien d'aides à la navigation](#). Des informations spécifiques sur les aides AIS déployées sont disponibles sur le site web d'[e-Navigation](#).

***1215(T)/24 Garde côtière canadienne – Essai de messages spécifiques aux applications du système d'identification automatique (AIS ASM)**

La Garde côtière canadienne (GCC) met à l'essai les messages spécifiques aux applications du système d'identification automatique (AIS ASM) à l'échelle nationale. Ces émissions fournissent aux navigateurs à bord de navires dotés d'un équipement correctement configuré des informations dynamiques telles que le niveau de l'eau, les conditions météorologiques, le dégagement aérien et une zone ou une ligne spécifique affichée sous forme d'un signal numérique. Une liste détaillée des AIS ASM actuellement diffusés par la Garde côtière se trouve sur la [carte interactive](#) du Portail canadien de navigation électronique. Des informations supplémentaires sur les AIS ASM sont disponibles dans la circulaire SN.1 289 de l'OMI, [Directives sur l'utilisation des messages spécifiques aux applications AIS](#).

Veuillez contacter le fabricant de votre équipement spécifique pour obtenir des instructions sur la façon de recevoir des messages AIS ASM. Toute question ou préoccupation relative à la diffusion peut être adressée à l'[équipe de navigation électronique](#) de la Garde côtière ou à tout centre des Services de communications et de trafic maritimes (SCTM) de la Garde côtière canadienne.

Avis préliminaires

Aucun avis applicable pour cette édition.